CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
bca

OFFICE DE TOURISME
DU PAYS MELLOIS

3 rue Emilien Traver
79500 MELLE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2014

Christophe CHAUMONOT EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 rue Frida Kahlo - BP 1016 - 79010 NIORT Cedex - Tél. 05 49 77 17 37
19 avenue du Cdt Bernier - 79500 MELLE - Tél. 05 49 29 11 01
Fax 05 49 27 91 23 - SARL au capital de 200000 € - RCS NIORT B 392 285 565

www.conseilbca.fr
contact@conseilbca.fr

ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME DU PAYS MELLOIS

Siege social : 3 rue Emilien Traver - 79500 MELLE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2014

Cabinet BCA CONSEIL EXPERT
Siège social : 1 rue Frida Kahlo, 79000 NIORT
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME DU PAYS MELLOIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2014

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **OFFICE DE TOURISME DU PAYS MELLOIS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note III – J (page 6) de l'annexe concernant les indemnités de fin de carrière comptabilisées au passif du bilan. En effet les engagements de l'association ont été surestimés : la dette actuarielle s'élève à 6 376 € et non à 10 597 € mais l'impact sur le résultat de l'exercice est négligeable puisque quasiment le même écart avait été constaté sur les comptes 2013.

En outre, s'agissant d'une estimation basée sur des hypothèses (turnover, inflation, augmentation des salaires) et compte tenu de la jeunesse des salariés et de leur faible ancienneté, la méthode de calcul utilisée est admissible. Enfin ces indemnités de fin de carrière figurent dans les charges à payer alors que, s'agissant d'une charge probable et non d'une dette certaine, elles auraient dues être enregistrées en provision pour charges.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les subventions d'exploitation de l'exercice s'élèvent globalement à 254 346 €. Elles ont été comptabilisées en fonction de la période sur laquelle elles portent et donnent lieu, le cas échéant, à l'enregistrement de Produits à recevoir ou de Produits constatés d'avance.

Nos travaux, qui ont consisté à vérifier les données et hypothèses sur lesquelles s'est fondée l'évaluation des montants inscrits dans les comptes annuels, n'ont pas révélé d'éléments de nature à les remettre en cause.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Niort, le 3 avril 2015

Pour la société BCA CONSEIL EXPERT
Commissaire aux comptes

Christophe CHAUMONOT
Commissaire aux comptes inscrit

DOSSIER : 79014565

Devise EURO

BILAN

EXERCICE Du 01/01/2014 Au 31/12/2014

	ACTIF	Exercice : 2 014 BRUT	AMORT. PROV.	Durée : 12 Mois NET	% ACTIF	Exerc. : 2 013 12 Mois NET	% ACTIF
	CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE						
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	**3 419**	**3 403**	**16**			
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et développement						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	3 419	3 403	16			
	Fonds commercial (1)						
	Autres						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	**25 946**	**13 508**	**12 438**	**8**	**14 876**	**12**
	Terrains						
	Constructions						
	Instal. techniques, mat. et out. ind.						
	Autres	25 946	13 508	12 438		14 876	
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :	**365**		**365**		**365**	
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	365		365		365	
	TOTAL I	**29 730**	**16 910**	**12 819**	**9**	**15 241**	**13**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS :	**979**		**979**	**1**	**2 270**	**2**
	Matières premières et autres approv.						
	En-cours de productions: biens et services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	979		979		2 270	
	AVANCES ET ACPTES VERSES /COMMANDES						
	CREANCES (3) :	**61 417**		**61 417**	**41**	**55 844**	**46**
	Créances clients et cptes rattachés	4 348		4 348		8 216	
	Autres	57 069		57 069		47 628	
	Capital souscrit-appelé, non versé						
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :	**8 440**		**8 440**	**6**	**6 586**	**5**
	Actions propres						
	Autres titres	8 440		8 440		6 586	
	DISPONIBILITES	**61 026**		**61 026**	**41**	**36 072**	**30**
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**3 869**		**3 869**	**3**	**4 959**	**4**
	TOTAL II	**135 731**		**135 731**	**91**	**105 731**	**87**
COMPTES	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS. EXERC. (III)						
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (IV)						
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)						
	TOTAL GENERAL (I + II+ III + IV + V)	**165 461**	**16 910**	**148 550**	**100**	**120 972**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an
(4) Dont à plus d'un an

Visé par BCA Conseil Expert
Commissaire aux Comptes

DOSSIER : 79014565

BILAN

Devise EURO

EXERCICE Du 01/01/2014 Au 31/12/2014

	PASSIF	Exercice : 2014 Durée: 12 Mois	% PASSIF	Exercice : 2013 Durée: 12 Mois	% PASSIF
C	CAPITAL (dont versé:				
A	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT				
P	ECARTS DE REEVALUATION				
I	RESERVES				
T	Réserve légale				
A	Réserves statutaires ou contractuelles				
U P	Réserves réglementées				
X R	Autres				
O	REPORT A NOUVEAU	- 437		-21 067	-17
P	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	36 757	25	20 630	17
R	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	18 058	12	18 058	15
E	PROVISIONS REGLEMENTEES				
S					
	TOTAL I	54 379	37	17 622	15
P S					
R I	PROVISIONS POUR RISQUES				
O O	PROVISIONS POUR CHARGES				
V N					
I S	**TOTAL II**				
D	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES				
E	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
T	EMPR. ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	73			
T	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS				
E	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
S	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	33 848	23	28 813	24
(1)	DETTES FISCALES ET SOCIALES	50 251	34	54 537	45
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES				
	AUTRES DETTES	10 000	7	20 000	17
C	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)				
O R					
M E	**TOTAL III**	94 172	63	103 351	85
P G					
T U					
E L	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)				
S					
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	148 550	100	120 972	100

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours banc. courants et soldes créd. de banques

(3) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

Visé par BCA Conseil Expert Commissaire aux Comptes

DOSSIER : 79014565

03/03/2015:14:30

Devise EURO

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

EXERCICE Du 01/01/2014 Au 31/12/2014

RUBRIQUES	Exerc.: 2 014 12 mois	Exerc.: 2 013 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Ventes de marchandises	22 538	21 897
Production vendue (biens et services)	44 556	43 293
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**67 094**	**65 190**
Dont à l'exportation :		
Reprise sur engagements à réaliser		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	254 346	260 831
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	2 356	794
Autres produits	7 455	8 137
TOTAL I	**331 251**	**334 952**
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achat de marchandises (a)	15 668	16 275
Variation de stock	1 291	-1 043
Achat de matières premières et autres approvisionnements (a)	639	290
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	95 701	100 514
Impôts, taxes et versements assimilés	1 625	7 372
Salaires et traitements	126 529	131 438
Charges sociales	50 375	65 080
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (b)	2 620	3 738
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions		
Pour risques et charges: dotations aux provisions		
Autres charges	483	551
TOTAL II	**294 931**	**324 216**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**36 320**	**10 736**
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
- redevances de crédit-bail mobilier	1 313	1 308
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes aux exercices antérieurs		

Visé par BCA Conseil Expert Commissaire aux Comptes

DOSSIER : 79014565

Devise EURO

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

EXERCICE Du 01/01/2014 Au 31/12/2014

RUBRIQUES	Exerc.: 2 014 12 mois	Exerc.: 2 013 12 mois
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances actifs immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	65	268
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits net s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	**65**	**268**
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	758	1 454
Différences négatives de change		
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	**758**	**1 454**
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**- 693**	**-1 186**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II +III -IV +V -VI)	**35 627**	**9 550**
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	1 130	11 080
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	**1 130**	**11 080**
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**1 130**	**11 080**
Participations des Salariés aux Fruits de l'Expansion (IX)		
Impôts sur les Bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**332 445**	**346 299**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**295 688**	**325 670**
BENEFICE OU PERTE	**36 757**	**20 630**
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

Visé par BCA Conseil Expert bca Commissaire aux Comptes

I. FAITS MARQUANTS ET SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'entreprise présente les caractéristiques suivantes :

Total du Bilan :	148 550 €
Produits d'exploitation :	331 251 €
Résultat :	36 757 €

L'exercice couvre la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Aucun fait significatif n'est à relever.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

A. Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence et conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983, et du plan comptable général.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance de l'exercice.

La méthode de base, retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Visé par BCA Conseil Expert bca Commissaire aux Comptes

B. Mode et Méthode d'évaluation

1. Immobilisations corporelles

Le règlement CRC N°2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs est applicable depuis le 1er janvier 2005. A ce titre, si un ou plusieurs éléments constitutifs d'un actif ont chacun des utilisations différentes ou procurent des avantages économiques à l'entreprise selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.
Sur ces bases, une analyse des éléments constitutifs des biens immobilisés a été menée. Ce travail a amené à constater que les immobilisations corporelles détenues par l'entreprise ne pourraient pas être décomposées, soit du fait de leur caractère d'immobilisations complexes spécialisées correspondant à des éléments qui, bien que séparables par nature, sont techniquement liées par leur fonctionnement, soit par le caractère non significatif des composants identifiés.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées généralement admises suivant les durées habituelles admises par la profession.

Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Constructions sur sol d'autrui	10-20-25 ans
- A.A.I. des constructions sur sol d'autrui	5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
- Agencement de matériel	5 à 10 ans
- AAI divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 - 5 ans
- Matériel de bureau informatique	3 et 5 ans
- Mobilier de bureau	5 et 10 ans

2. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement et autres immobilisations incorporelles

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est, le cas échéant, constituée pour tenir compte de la valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

3. Stocks et encours

- Stocks de matières premières : ils sont évalués suivant la méthode premier entré / premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu, sauf écart significatif.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués suivant la méthode premier entré / premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu, sauf écart significatif.
- Stocks de produits fabriqués et en cours : ils sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

4. Créances et Dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Visé par BCA Conseil Expert
bca
Commissaire aux Comptes

III. NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES ET INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

A. Fonds associatifs

Fonds associatifs		
Report à nouveau		-438
Résultat de l'exercice		36 756
Subventions Conseil Général adaptation accueil	17/12/2013	18 058
Total des fonds propres		**54 378**

Ressources /situations	Conventionné	utilisé
Syndicat mixte du Pays Mellois Subvention de fonctionnement	178 000	178 000

Visé par BCA Conseil Expert Commissaire aux Comptes

B. Actif immobilisé et amortissements

1. Immobilisations

Valeurs brutes	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Immobilisations Incorporelles	3 221	198	0	3 419
Immobilisations Corporelles	25 946	0	0	25 946
Immobilisations Financières	365	0	0	365
TOTAUX	**29 532**	**198**	**0**	**29 730**

2. Amortissements

Valeurs brutes	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Immobilisations Incorporelles	3 221	182	0	3 403
Immobilisations Corporelles	11 070	2 438	0	13 508
TOTAUX	**14 290**	**2 620**	**0**	**16 910**

C. Echéances des créances et des dettes

1. Créances

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	365		365
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux et litigieux			
Autres créances clients	4 348	4 348	

Visé par BCA Conseil Expert
Commissaire aux Comptes

Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers	56 105	56 105	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	964	964	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**3 869**	**3 869**	
TOTAUX	**65 651**	**65 286**	**365**

2. Dettes

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles				
Autres emprunts obligatoires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	73	73		
- à plus d'1 an l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	33 848	33 848		
Personnel et comptes rattachés	26 222	26 222		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 704	22 704		
Etat – Impôts sur les bénéfices				
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat – Obligations cautionnées				
Etat – Autres impôts, taxes et assimilés	1 325	1 325		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	10 000	10 000		
Dette représentative de titres empruntés				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
TOTAUX	**94 172**	**94 172**		

Visé par BCA Conseil Expert
Commissaire aux Comptes

D. Comptes de régularisation Actif et Passif

1. Les charges à payer inscrites dans les comptes de passif sont composées de :

- Les emprunts et dettes financières	73 €
- Fournisseurs : factures non parvenues	20 202 €
- Clients : Avoirs à établir :	- €
- Les dettes fiscales et sociales	28 284 €

2. Les charges constatées d'avance s'élèvent à *3 869* €.

Elles sont principalement constituées des loyers, assurances, publicités, abonnements versés d'avance, en conséquence les montants seront comptabilisés en charges au cours de l'exercice suivant.

E. Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'exercice a été de *4.84* personnes se décompose de la manière suivante :

- Ingénieurs et cadres 1
- Agents de maîtrise -
- Employés, ouvriers et techniciens 3.84
- Apprentis -

F. Nature des produits exceptionnels et charges exceptionnelles

C3S 2 013	0
Amendes : PV	0
	0
SOLDE	**0**
IMPOT	**0**

	31/12/2014
Produits exceptionnels de gestion	1 130
Produits exceptionnels en capital	-
Reprise sur provisions et transferts de charges	-
Totaux	**1 130**
Charges exceptionnelles de gestion	-
Charges exceptionnelles en capital	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-
Totaux	**-**

Détail des charges et produits exceptionnels

Détail produits et charges exceptionnels	Montant Charges	Montant Produits
IJ MORNAY 2013		1 130

G. Nature des transferts de charges

	31/12/2014
Mairie Sauzé Vaussais refacturation salon tourisme	150
Frosti refacturation Café	39
Remboursement Humanis/Mornay I. Journalières	1259
Facturation frais colloque	908
Totaux	**2 356**

Visé par BCA Conseil Expert
Commissaire aux Comptes

H. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant en charge dans l'exercice est de 2 316€

I. Rémunération des plus hauts cadre salarié

La rémunération du directeur seul cadres de l'association est de 34 754.51€ pour 2014.

J. Engagement Retraite

L'indemnité de fin de carrière est de 10 597 €.

Visé par BCA Conseil Expert
bca
Commissaire aux Comptes

K. Droit Individuel de Formation (DIF)

A la date de clôture, le total DIF acquis est de 327.50 heures.